

## **Séance du samedi 8 avril 2017**

Le samedi huit avril deux mil dix sept à neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni salle de la Mairie sous la présidence de François DANEMANS, maire en exercice.

Présents : François DANEMANS, Jean-Marc LABORIE, Robert MALBOS, François LISSAC, Antoine PUECH, Philippe CHABUT, Edouard de BONNAFOS, Josette MERCADIER, Carole PUECH, Colette LABRUNIE

Absente excusée : Perrine MERESSE

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017**

Le Conseil Municipal délibère sur les taux des taxes directes locales et vote les taux suivants :

Taxe d'habitation : 10.69% inchangé  
Taxe foncière (bâti) : 22.06% inchangé  
Taxe foncière (non bâti) : 98.94% inchangé

La décision est prise à l'unanimité des membres présents .

### **Vote du BUDGET PRIMITIF 2017 – COMMUNE :**

Monsieur le Maire propose l'examen et le vote du budget primitif 2017 de la commune qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : s'équilibre à la somme de 438 800.00 euros

Section d'investissement : s'équilibre à la somme de 609 633.68 euros, après avoir affecté le résultat 2016 de 132 837.68 euros en section d'investissement et sans excédent 2016 de fonctionnement.

Le Conseil municipal vote ce budget à l'unanimité des membres présents.

### **Vote du BUDGET PRIMITIF 2017 – AEP - Assainissement :**

Monsieur le Maire propose l'examen et le vote du budget primitif 2017 du service Eau / **Assainissement** qui s'équilibre comme suit :

- en section de fonctionnement à 142 478.42 euros.
- en section d'investissement à 352 095.16 euros.

Le Conseil municipal vote ce budget à l'unanimité des membres présents.

## **ADMISSION EN NON VALEUR :**

### **BUDGET COMMUNE :**

Monsieur le Maire expose que la Trésorerie de Montsalvy n'a pu obtenir, sur l'exercice 2012 le recouvrement de la somme de 13.50 euros due par Monsieur MERCIER Ludovic, après poursuites sans effet au motif de « Surendettement et décision d'effacement de dette »

Après délibération, le Conseil Municipal admet en non valeur cette somme. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2017, article 6541

### **BUDGET AEP/Assainissement :**

Monsieur le Maire expose que la Trésorerie de Montsalvy n'a pu obtenir, sur les exercices 2011 et 2012 le recouvrement de la somme de 241.41 euros due par Madame BUISSON Patricia, après poursuites sans effet et à présent décédée.

Après délibération, le Conseil Municipal admet en non valeur cette somme. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2017, article 6541.

## **Questions diverses :**

### **Projet RPI des écoles de 3 communes (Calvinet Mourjou Cassaniouze)- sans suite-**

Monsieur le Maire rappelle qu'à la demande de la commune de Cassaniouze, un projet de RPI des trois communes a été étudié avec les services de l'Education nationale.

Ensuite, ce projet de RPI de trois communes a été abandonné, car le conseil municipal de Cassaniouze a émis un avis défavorable (Calvinet et Mourjou favorables).

## **Aménagement le Pavé :**

- présentation par monsieur VIDAL (cabinet BARTHELEMY, maître d'œuvre de l'opération) de l'avant-projet d'aménagement : jeudi 13 avril, à 18h30 à la mairie.
- approbation de l'avant-projet, en présence de Cantal Ingénierie et Territoires (assistant maître d'ouvrage, du CAUE (Cantal Architecture Urbanisme et Environnement), du cabinet GETUDE et du cabinet BARTHELEMY, vendredi 21 avril, à 10h00 à la mairie.

**Gendarmerie** : compte-rendu de la visite du service des affaires immobilières de la gendarmerie : Les travaux demandés sont pris en considération et réalisés progressivement. La première intervention sera la révision des volets roulants.

**Monaco** : l'association des sites Grimaldi de Monaco nous a proposé d'acquérir des plaques signalétiques d'entrée de ville correspondant à la Charte graphique de Monaco.

Après consultation des modèles proposés, le conseil municipal décide l'acquisition de quatre plaques à installer aux quatre entrées de Calvinet.

**Elections présidentielles 23 avril et 7 mai** : le tour de garde du bureau de vote est établi.

La séance est levée à 12h30

La prochaine séance est fixée au 19 mai à 20H30 (ou plus tôt si nécessaire).